



**HAL**  
open science

## La structure et l'économie du Marais nantais

Jean-Marie Bourdeau

► **To cite this version:**

Jean-Marie Bourdeau. La structure et l'économie du Marais nantais. Bulletin de l'Association de géographes français, Association des Géographes Français, 1936, 97, pp.75-82. 10.3406/bagf.1936.6986 . insu-01782536

**HAL Id: insu-01782536**

**<https://hal-insu.archives-ouvertes.fr/insu-01782536>**

Submitted on 4 Mar 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NoDerivatives | 4.0 International License

## La structure et l'économie du marais Nantais

Jean-Marie Bourdeau

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Bourdeau Jean-Marie. La structure et l'économie du marais Nantais. In: Bulletin de l'Association de géographes français, N°97, 13e année, mai 1936. pp. 75-82;

doi : <https://doi.org/10.3406/bagf.1936.6986>

[https://www.persee.fr/doc/bagf\\_0004-5322\\_1936\\_num\\_13\\_97\\_6986](https://www.persee.fr/doc/bagf_0004-5322_1936_num_13_97_6986)

---

Fichier pdf généré le 25/04/2018

Communication de M. J.-M. BOURDEAU

*La structure et l'économie du Marais nantais*

I. *Le Paysage.* — Au Nord de la Vendée, s'étend une région de terres amphibies, appelée très improprement Marais breton (1). Il occupe environ 45.000 hectares, à la limite des départements de Loire-Inférieure et de Vendée. Une sorte de presqu'île de micaschistes, qui s'avance presque jusqu'à la mer aux environs de Beauvoir, le coupe en deux parties qui reçoivent parfois des noms particuliers :

Au Nord, le Marais septentrional ou Marais de Bouin et de Machecoul, est situé au fond de la baie de Bourgneuf ;

Le Marais occidental ou Marais de Mont, un peu plus étendu, se trouve au Sud de la presqu'île schisteuse et se prolonge jusqu'aux environs de Saint-Hilaire-de-Riez et à l'embouchure de la Vie.

Cette région présente dans les pays de l'Ouest une physiologie particulière et elle possède, dans la vie vendéenne, une individualité marquée. A bien des rapports, en effet, elle diffère du Marais poitevin : tandis que celui-ci est entouré de plaines jurassiques qui lui sont presque étrangères, le Marais nantais se trouve, par sa structure même, en contact avec un reste de vieux massif : le Bocage vendéen. Antagonisme ou association, les relations avec le Bocage commandent toute la vie du Marais et lui donnent sa physionomie propre.

C'est bien un contraste qui frappe tout d'abord : on a l'impression de deux mondes distincts. Quand, sur les chaussées récentes, coupées d'innombrables petits ponts en dos d'âne, on traverse le Marais, de Saint-Gilles à Bourgneuf, l'aspect change peu. C'est une étendue plate, rarement à plus de 4 mètres au-dessus du niveau de la mer. Les arbres sont rares dans le Marais de Mont, inexistant dans le Marais du Sud. Partout l'eau apparaît : dans les innombrables canaux, appelés « étiers » (2), qui serpentent autour des champs, isolant les routes et les habitations ; dans les prés toujours humides et dont le fond déprimé est souvent marécageux ; dans l'atmosphère même, car, malgré une pluviosité moyenne (650 millimètres), l'humidité absolue est très grande, témoin la forte nébulosité et la brume fréquente qui augmente encore la mélancolie du paysage.

(1) On devrait parler de Marais vendéen, d'autant plus que le Marais du Sud, nommé Marais poitevin, ne pourrait être confondu avec lui, ou mieux de Marais nantais, étant donné l'attraction qu'il subit. L'appellation de Marais breton peut prêter à confusion.

(2) Le mot étier ou estier, qu'on trouve dans tous les vieux textes concernant le pays, vient du latin *aestarium*.

Si, au contraire, on suit une des routes qui vont de la côte vers l'intérieur, on découvre, presque sans transition, un paysage tout opposé. Le contraste est particulièrement bien marqué sur la route de Saint-Jean-de-Mont à Challans : à quelques centaines de mètres d'intervalle, on a deux aspects différents. Après les étendues plates et sans arbres du Marais, on arrive tout à coup dans un pays bocager, avec les têtards de chênes et d'ormeaux entourant les champs, les cultures de blé et de choux, la vigne, les grandes étables perdues dans les arbres : on se croirait aux environs des Herbiers ou dans les Mauges.

Le contraste est brutal, et pourtant, derrière une haie, on aperçoit, tout près, les étiers et les prés du Marais. On croit voir deux mondes étrangers l'un à l'autre : or leurs rapports sont nombreux. Bocage et Marais ont toujours été étroitement unis, et leurs liens apparaissent dans la structure, dans l'économie et dans l'habitat.

II. *La formation du sol.* — Le Marais est de formation très récente et encore incomplète. Les sédiments se sont déposés au fond d'un golfe limité par des collines schisteuses et des dépôts tertiaires qui montrent qu'il fut déjà comblé à l'auversien. On a d'ailleurs affaire à une région de stabilité médiocre qui a subi, sans doute, toutes les transgressions tertiaires.

Les alluvions ont été apportées par divers agents :

1° Le principal est un courant de marée qui, venant du Nord-Ouest, a entraîné dans la baie de Bourgneuf et au delà de l'île de Noirmoutier les vases apportées par la Loire. Ces vases n'ont pas eu encore le temps de se déposer au fond de la mer, et, reprises par ce courant, elles viennent se fixer sur la côte.

2° Les cours d'eau du Bocage, peu importants mais très nombreux, ont en hiver des crues importantes : ainsi les alluvions fluviales contribuent-elles au colmatage.

3° A la suite de Cavoleau (1), certains ont fait intervenir un courant de marée venu du Sud-Ouest, qui, se chargeant de débris arrachés par l'érosion marine — effectivement importante — à la côte occidentale de Noirmoutier, les déposerait dans le golfe. S'il a une action, elle ne peut être que très réduite, car la forme dissymétrique du Marais montre des alluvions rares sur la rive soumise à ce courant (2).

4° On a aussi expliqué la formation du Marais de Mont, par un courant côtier du Sud, chargé de vases de la Gironde. Hypo-

(1) CAVOLEAU : *Statistique ou description générale du département de la Vendée*. A Paris, chez Dumoulin, 1842.

(2) Le goulet de Fromentine, qui ferme la baie de Bourgneuf au Sud, est naturellement le lieu de courants de marée très nombreux et variés, d'où la facilité des hypothèses et leur danger !

thèse fantaisiste, car le Marais — nous le savons par des documents sûrs — s'est formé derrière un cordon littoral qui le fermait au Sud et qui laissait au contraire les sédiments de la Loire pénétrer largement au Nord.

Ce colmatage se poursuit de nos jours et on peut prévoir l'évolution vers une côte rectiligne de la pointe Saint-Gildas aux Sables-d'Olonne. L'exploitation a commencé vers le XI<sup>e</sup> siècle, sous l'influence de grandes abbayes comme celles d'Orouet ou de Quinquenevent ; installées sur d'anciennes îles, elles ont aménagé la région et accéléré les atterrissements. Au XV<sup>e</sup> siècle, la vie économique était déjà intense et les « Ports de la Baie » (Bourgneuf, Prigny, etc.) faisaient avec la Hanse un commerce important. Au XVII<sup>e</sup> siècle, le pays avait l'aspect d'un vaste archipel très ramifié par des bras de mer assez larges pour entraver, en 1622, les opérations de Louis XIII et Bassompierre contre les protestants de Soubise. Après un léger arrêt au XVIII<sup>e</sup> siècle — lié, comme en Flandre, à la situation politique — le colmatage s'est intensifié au XIX<sup>e</sup> siècle sous l'influence du préfet, de Barante, et surtout grâce aux efforts des « Sociétés de Marais », véritables wateringues, dont les présidents étaient élus et dirigeaient l'entretien des étiers et l'aménagement des terres. Les dernières acquisitions ont eu lieu aux environs de Bouin où on a créé des polders : polders Saint-Céran en 1852 et polders du Dain en 1860. Actuellement, les grandes marées permettent de construire des levées qui fixent les vases et font reculer la mer, notamment aux environs de Beauvoir. Aussi voit-on les écluses récentes, naguère construites en bordure de la mer, se détacher à l'intérieur des terres. Toute cette évolution historique, visible dans la topographie, reflétée dans les noms de lieux, donne au pays une originalité encore renforcée par la structure.

III. *La structure.* — Soit au pied des collines schisteuses, soit au milieu des alluvions, affleure le calcaire tendre de l'auver-sien, sous forme d'îlots dépassant rarement le niveau des alluvions (seule la butte de Sallertaine atteint 8 mètres). Il constitue le fond du Marais où les sondages le trouvent à 5 ou 10 mètres de profondeur et plonge lentement sous la mer, car il apparaît à marée basse au pont d'Yeu et dans les roches de Bouin. Des lambeaux conservés sur le massif ancien montrent que la transgression éocène a dû être assez étendue.

La présence de ces îlots permet plusieurs hypothèses : on peut songer à des effondrements qui auraient disloqué la surface tertiaire dont seuls certains fragments seraient restés au niveau primitif. Hypothèse peu vraisemblable si on considère que tout le Marais contient une trentaine de ces îlots, dont certains n'ont pas 100 mètres carrés, et qu'ils sont répartis sans

direction maîtresse apparente. D'autres explications, plus ou moins fantaisistes, ne rendent pas mieux compte des faits. Reste une dernière hypothèse faisant intervenir l'action d'un ancien réseau hydrographique. Un retrait de la mer, difficile à dater, aurait produit un abaissement du niveau de base et une reprise d'érosion sur la surface éocène. Le calcaire très friable a été creusé et la surface s'est abaissée par recoupement des petites vallées nombreuses en bordure du Bocage. Seules ont subsisté quelques buttes situées entre des cours d'eau moins importants ou constituées de calcaire plus résistant (aujourd'hui encore ce calcaire est de dureté très variable). Lors de la transgression flandrienne, la mer a envahi le système de vallées et les alluvions se sont déposées dans les parties déblayées, ne laissant émerger que les buttes épargnées par l'érosion. Cette hypothèse semble la plus satisfaisante : elle demande à être précisée et vérifiée de façon rigoureuse, car il faut être particulièrement prudent dans une telle région où les modifications dues à la marée donnent parfois l'illusion de transgressions et de régressions (1).

Au Sud, le long du Marais de Mont, les dépôts cénomaniens, grès et sables, s'appuient au Massif ancien et donnent un paysage pauvre très spécial. On y trouve de curieux dépôts, qui n'ont jamais été étudiés de façon particulière : ce sont des silex décomposés et des cailloux à facettes, ainsi que des galets semblables à ceux de la côte. On peut dès lors songer à une plaine postcrétacée avec probabilité de climat aride, ou bien à une ancienne ligne de rivage, ce que suggère une forme topographique de falaise, très nette aux environs de Soullans.

Enfin tout l'ensemble est encadré par des blocs schisteux : ils apparaissent comme de véritables escarpements barrant l'horizon vers le Nord, malgré leur faible altitude (20 mètres au maximum) qui contraste avec les terres alluviales basses. On songe tout de suite à des escarpements de failles, car les altitudes diminuent sur les blocs dans la direction du Nord-Est et surtout parce qu'on trouve de part et d'autre des dépôts tertiaires identiques (auversien marin, auversien lacustre, etc...). Ainsi le bloc qui limite le Marais au Nord, se prolongeant jusqu'à la pointe Saint-Gildas donne un escarpement très raide, atteignant parfois 35 mètres de dénivellation : il s'agirait d'un escarpement de faille, ce que confirment la carte géologique (Nantes, 116), les minutes au 1/40.000<sup>e</sup> et la Carte Marine (2), où l'on note, au pied de ce bloc, des profondeurs atteignant 10 mètres, alors que dans toute la baie de Bourgneuf, on ne trouve à

(1) D.-W. JOHNSON : Les variations du niveau de la mer et les modifications de la ligne de rivage (*Annales de Géographie*, 15 janvier 1928).

(2) Carte 5039 (G.). De la Pointe de St-Gildas au goulet de Fromentine.

10 kilomètres de la côte que des fonds de 5 mètres. On peut donc songer à une série de blocs faillés et basculés vers le Nord-Est par des dislocations tertiaires postérieures à l'éocène qui passent vers le Sud à de simples flexures. Ces alignements se rattacheraient à ceux de la côte bretonne où on suit depuis Penmarch et l'île de Groix des lignes de dislocation avec compartiments basculés vers l'intérieur.

IV. *Les conditions d'exploitation.* — Le Marais est donc individualisé par une structure très particulière — et dont on ne vient que d'énoncer quelques éléments. Son individualité est renforcée par un facteur économique : l'influence d'une région urbaine en plein essor, Nantes, dont, depuis peu d'années, l'action s'exerce dans cette direction et transforme l'économie du Marais pour en faire un de ses centres d'approvisionnement.

L'économie maraîchine reste pourtant assujettie à la servitude séculaire que font peser sur elle des conditions d'exploitation très spéciales : le centre du Marais est recouvert par les eaux en hiver et au début du printemps, le sol est parfois insuffisamment ameubli, ou bien la terre demande des attelages plus forts que ceux dont on dispose. L'élevage ne va pas sans difficulté, car l'hiver, il faut tenir le bétail à l'étable, et l'été, le sol desséché se fendille, l'herbe est insuffisante et on doit recourir aux fourrages artificiels.

La période des hautes eaux entrave la circulation : le sol est gorgé d'eau, les chemins deviennent vite impraticables : il ne reste qu'à les couper pour rendre les canaux utilisables. On voit combien la question des débouchés se pose alors de façon angoissante.

Pourtant le sol fertile (1) a tenté l'homme : à chaque difficulté il a trouvé une solution patiemment élaborée et perfectionnée, dont l'ensemble constitue une vie originale, faite d'ingéniosité et de ténacité.

Pour combattre l'excès d'humidité, les champs ont été aménagés en formes de dômes, les bossis ; on les dispose en petites planches ou en billons légèrement bombés, séparés par les rigoles d'écoulement : ainsi voit-on au printemps l'eau claire briller entre les « mottées » où les cultures sont déjà hautes.

Un mode de circulation original s'est développé : les moles, petits bateaux plats où le maraîchin se tient allongé et se glisse dans le dédale des canaux, les ningles, longues perches adroitement maniées, qui permettent de franchir d'un bond les fossés. Il n'était pas naguère jusqu'à l'habitation qui ne se fut étroitement adaptée aux conditions naturelles : ce sont les

(1) C'est une argile marine à coquilles fossiles, dite bri ou argile à scrobiculaires ; elle est très fertile quoiqu'un peu pauvre en chaux.

bourrines, aux murs de terre battue et au toit de jonc, très basses et abritées du vent d'Ouest par un rideau de tamaris.

V. *L'Economie Maraichine.* — Surtout l'habitant ne s'est pas entêté à des cultures attardées, il s'est consacré à des spéculations bien adaptées, donnant des produits finis, faciles à transporter, et il a recours à des intermédiaires pour parer au manque de débouchés.

Le blé est de plus en plus délaissé et on ne trouve guère comme cultures importantes que la luzerne et la féverole, avec des rendements très forts.

L'élevage est de loin la première ressource, avec 95 bêtes à cornes pour 100 hectares. Il s'est développé grâce à une association entre Bocage et Marais : chaque propriétaire possède à la fois des « prés » et des « champs ». Sur le « pré » du Marais, paît le troupeau, dans le « champ » du Bocage on cultive le « vert » c'est-à-dire les fourrages qui permettent de nourrir le bétail pendant la sécheresse de l'été et les inondations de l'hiver. Les animaux sont vendus à l'âge de 3 ou 4 ans, dans le Bocage. Le beurre, fabriqué à la ferme, est expédié vers la région nantaise. Malheureusement la race bovine « maraichine » apparentée aux Durham est mal fixée. Aussi l'élevage du cheval a-t-il longtemps dominé : au XVIII<sup>e</sup> siècle, les environs de St-Gervais étaient un centre d'élevage de demi-sang très réputé. Après avoir atteint son apogée au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, cet élevage périclita sous l'influence de la concurrence allemande, et surtout du développement de l'automobile. Pourtant on assiste aujourd'hui à un effort intéressant : renonçant à élever le demi-sang de vente difficile, les éleveurs achètent des chevaux bretons de 6 mois qu'ils revendent en Poitou et en Normandie après 2 ou 3 ans, spéculation avantageuse qui témoigne de l'esprit d'entreprise des exploitants.

Mais un nouvel élevage a détrôné tous les autres : celui des poulets et des canards. Le Marais expédie 450.000 canards par an : c'est le « canard nantais » élevé en liberté. Chaque paysan possède 20 à 30 mères canes qu'on fait couvrir en janvier et qui donnent 200 à 300 canetons vendus au printemps, représentant un bénéfice de 10 à 15 francs pièce. C'est une spéculation avantageuse qui n'exige qu'un capital minime, une petite exploitation et peu de soins. Aussi s'est-elle répandue dans tout le Marais où elle a des conséquences curieuses : le peu d'importance de l'unité de culture entraîne une dissémination en essaim de l'habitat et empêche l'abandon de la terre, car les enfants peuvent s'installer sans une grosse mise de fonds.

L'élevage des poulets est souvent complémentaire du précédent et fournit un nouvel exemple de l'association entre Bocage et Marais : à la limite des deux régions, le paysan possède à la



fois des canards qui parcourent ses canaux et des poulets élevés en liberté sur le Bocage.

VI. *Bocage et Marais*. — Ainsi retrouvons-nous partout cette solidarité entre les deux pays ; elle permet des associations avantageuses entre deux genres de vie : rien d'étonnant par conséquent à trouver là une zone de recrudescence de l'habitat ; la bordure du Bocage est frangée d'une ligne de fermes qui exploitent à la fois des champs et des prés. Les villages y ont trouvé une atmosphère un peu moins humide, des facilités de circulation et de débouchés, des conditions favorables au commerce. Aussi rencontre-t-on tous les marchés alignés en bordure du massif ancien : Bourgneuf-en-Retz et Beauvoir-sur-Mer, anciens ports envasés, Machecoul, Saint-Gervais et Challans, métropole du Marais, type de la petite cité commerçante de l'Ouest, coquette et riche.

La prospérité du pays réside donc dans le contact intime entre Marais et Bocage, résultat d'influences réciproques. La colonisation est partie du Bocage ; mais, au XIX<sup>e</sup> siècle, c'est le Marais qui a ranimé le Bocage. Pourtant il ne s'est complètement développé que lorsqu'il est bordé par un Bocage riche comme le Pays de Retz ; ailleurs il est comme frappé d'inertie, quand apparaissent les sables cénomaniens infertiles. Il y a là un exemple frappant du rôle que peuvent jouer l'une sur l'autre deux régions complémentaires ; on ne sait celle qui domine l'autre et leur association est le phénomène géographique essentiel. Sans le Bocage, le Marais traînerait une vie routinière ; sans le Marais, le Bocage serait un « mauvais pays ».

VII. *L'évolution moderne* (1). — En tout cas, le Marais a une supériorité incontestable dans le régime de la propriété et de l'exploitation : la propriété y est très divisée et le nombre des petits propriétaires a beaucoup augmenté : 60 0/0 des exploitations ont une contenance moyenne de 1 ha. 75 ; par leur exigüité, elles ne sont avantageuses que si le propriétaire les exploite lui-même et, comme elles n'exigent pas un gros capital, beaucoup de petites gens deviennent propriétaires. Les autres sont fermiers, alors que le métayage domine dans le Bocage. Ainsi chaque ménage exploite lui-même sa propriété ou sa ferme et peut vivre sur 1 ou 2 hectares grâce à l'« industrie » du canard nantais qui exige peu de frais et peu d'outillage : un toit à canards, une « loge » en roseaux pour le cheval ou la vache, le tout construit par l'habitant. Parmi les pays de l'Ouest, le Marais nantais est un de ceux où la terre est le plus

(1) Nous avons consulté à ce sujet une très pénétrante étude inédite de l'écrivain régionaliste Jean YORE (docteur ROBERT, sénateur de la Vendée) : « La Population et l'Habitation rurales en Vendée. »

exploitée : ni exode rural, ni dépopulation, ni dénatalité, telles en sont les conséquences bienfaisantes.

Enfin le Marais se modernise à sa façon : les genres de vie n'y ont gardé que les conditions archaïques imposées à tout jamais par la nature. Une fois entré dans le rayon d'action de la région nantaise, il a amélioré ses formes d'exploitation, organisé ses débouchés. Deux faits illustrent son évolution : d'abord l'électrification, œuvre difficile dans un pays au sol meuble et à l'habitat extrêmement dispersé ; d'autre part, la transformation de la maison : aux vieilles « bourrines » en terres battues, basses, sombres et inconfortables, succèdent de coquettes maisons claires, au style de villas et aux noms ambitieux.

Le vieux paysage du Marais nantais où tout était sombre : la terre, les maisons, l'eau des canaux mal entretenus, jusqu'au bétail peu soigné, n'est plus qu'un souvenir. Il est remplacé par un visage qui respire la prospérité et une économie rationnelle : les taches blanches et rouges des fermes, l'eau claire des canaux où patrouillent les canards et la note archaïque d'un moulin qui tourne au pied du Bocage.

D'une région sauvage et arriérée, l'évolution moderne, aidée par la ténacité et l'intelligence des habitants, a fait la partie la plus riche de la Vendée et une contrée d'avenir dans les pays de l'Ouest.

---